



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00124

Numéro SIREN : 395 107 576

Nom ou dénomination : A.3. ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2017 sous le numéro de dépôt 46287

SAS A3 ASSURANCES**BILAN ACTIF**

page 2

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros



ACTIF		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 079	4 079				
Fonds commercial	2 555 614	598 869	1 956 745	93,65	1 956 745	93,08
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	31 485	31 485				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	37 037		37 037	1,77	37 037	1,76
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés					76	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	13 886		13 886	0,66	13 847	0,66
TOTAL (I)	2 642 102	634 433	2 007 669	96,08	2 007 706	95,51
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	52 066		52 066	2,49	49 336	2,35
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 261		2 261	0,11	2 014	0,10
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	27 490		27 490	1,32	43 126	2,05
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	81 818		81 818	3,92	94 476	4,49
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 723 920	634 433	2 089 486	100,00	2 102 182	100,00

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros



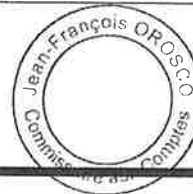
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 253 000)	253 000	12,11	253 000	12,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	25 300	1,21	25 300	1,20
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	627 035	30,01	602 673	28,67
Résultat de l'exercice	26 139	1,25	24 362	1,16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	931 474	44,58	905 335	43,07
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			30 418	1,45
. Découverts, concours bancaires	50	0,00	50	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 082 628	51,81	1 096 462	52,16
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 994	2,34	45 338	2,16
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 420	0,12	2 603	0,12
. Organismes sociaux	18 638	0,89	18 723	0,89
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 242	0,25	3 252	0,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40	0,00		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 158 013	55,42	1 196 847	56,93
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 089 486	100,00	2 102 182	100,00



COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	283 155		283 155	100,00	301 272	100,00	-18 117	-6,00
Chiffres d'Affaires Nets	283 155		283 155	100,00	301 272	100,00	-18 117	-6,00
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			4	0,00	1	0,00	3	300,00
Total des produits d'exploitation (I)			283 158	100,00	301 273	100,00	-18 115	-6,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			93 042	32,86	101 259	33,61	-8 217	-8,10
Impôts, taxes et versements assimilés			14 768	5,22	14 655	4,86	113	0,77
Salaires et traitements			87 960	31,06	89 035	29,55	-1 075	-1,20
Charges sociales			37 466	13,23	38 176	12,67	-710	-1,85
Dotations aux amortissements sur immobilisations					448	0,15	-448	-100,00
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			3	0,00	1 770	0,59	-1 767	-99,82
Total des charges d'exploitation (II)			233 239	82,37	245 343	81,44	-12 104	-4,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			49 919	17,63	55 930	18,56	-6 011	-10,74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			3 000	1,06	3 002	1,00	-2	-0,06
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			3 000	1,06	3 002	1,00	-2	-0,06
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			22 309	7,88	30 512	10,13	-8 203	-26,87
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			22 309	7,88	30 512	10,13	-8 203	-26,87
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-19 309	-6,81	-27 511	-9,12	8 202	29,81
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			30 611	10,81	28 420	9,43	2 191	7,71



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	120	0,04	35	0,01	85	242,86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	120	0,04	35	0,01	85	242,86
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-120	-0,03	-35	-0,00	-85	-242,85
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 352	1,54	4 023	1,34	329	8,18
Total des Produits (I+III+V+VII)	286 158	101,06	304 275	101,00	-18 117	-5,94
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	260 020	91,83	279 913	92,91	-19 893	-7,10
RÉSULTAT NET	26 139	9,23	24 362	8,09	1 777	7,29
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	3 392	1,20	3 392	1,13		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 089 486,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 26 138,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2016 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

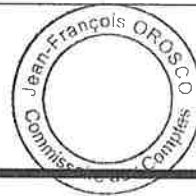
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

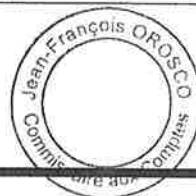
La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : crédit d'impôt de 1.599 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de son fonds de roulement.



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 555 614 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	580 000	137 740	442 260	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	1 975 614	461 129	1 514 485	%
TOTAL	2 555 614	598 869	1 956 745	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 642 102 E

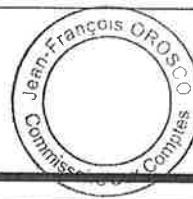
Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 559 693			2 559 693
Immobilisations corporelles	31 485			31 485
Immobilisations financières	50 961		37	50 924
TOTAL	2 642 139		37	2 642 102

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 634 433 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	602 948			602 948
Immobilisations corporelles	31 485			31 485
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	634 433			634 433

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	4 079	4 079	0	de 2 à 3 ans
Portefeuille acr	1 975 614	0	1 975 614	Non amortiss.
Portefeuille rivier	580 000	0	580 000	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	12 046	12 046	0	10 ans
Mat.bureau & informatique	16 357	16 357	0	de 3 à 4 ans
Mobilier	3 082	3 082	0	10 ans
TOTAL	2 591 178	35 564	2 555 614	

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 68 214 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 886		13 886
Actif circulant & charges d'avance	54 327	54 327	
TOTAL	68 214	54 327	13 886

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 52 066 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	52 066
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	52 066



4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 253 000 E

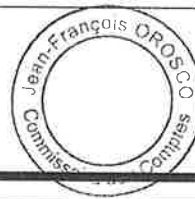
Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5500	46,00	253 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5500	46,00	253 000

4.2 - Etat des dettes = 1 158 013 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	50	50		
Dettes financières diverses	1 082 628	1 082 628		
Fournisseurs	48 994	48 994		
Dettes fiscales & sociales	26 300	26 300		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	40	40		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 158 013	1 158 013		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 28 965 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	18 838
Dettes fiscales & sociales	10 127
Autres dettes	
TOTAL	28 965

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 283 155 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	283 155	100,00 %
TOTAL	283 155	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 352 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	49 919		49 919
Résultat financier	-19 309		-19 309
Résultat exceptionnel	-120		-120
Participation des salariés			
TOTAL	30 491	4 352	26 139

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 52 066 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	52 066
Clients factures a etablr(418100)	52 066
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	49 336
REP FAE 2014	-49 336
FAE 2015	52 066
TOTAL	52 066

8.2 - Charges à payer = 28 965 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	18 838
Fourn factures non parvenues.(408100)	18 838
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	17 568
REP FNP 2014	-3 568
REP FNP EC + CAC 2014	-14 000
FNP EC + CAC 2015	15 000
FNP 2015	3 838
Dettes fiscales et sociales :	10 127
Pers conges a payer(428200)	2 420
PERS CONGES A PAYER	2 603
REP PROV CP	-2 603
PROV CP 2015	2 420
Org.soc. conges a payer(438200)	968
ORG.SOC. CONGES A PAYER	1 041
REP PROV CHG CP	-1 041
PROV CHG CP 2015	968
Org.soc. autres charges a payer(438600)	1 497
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYE	1 498
REP PROV TA 2014	-606
REP PROV FCP 2014	-892
PROV TA 2015	606
PROV FCP 2015	891
Etat autres charges a payer(448600)	5 242
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	328
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	327
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	373
TS 1ER TRI 15	-1 027
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	579
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	647
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	758
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	927

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)**

IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	971
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	1 023
TS 3EME TRI 15	-2 922
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	1 031
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	1 031
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	1 197
TOTAL	28 965

A.3.ASSURANCES
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 16 avenue de l'Agent Sarre, 92700 COLOMBES
RCS NANTERRE 395 107 576

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2016

L'An Deux Mille Seize,

Le 22 juin,

A 10 heures,

Les associés de la société A.3.ASSURANCES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie PARAS, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Alain KILIMLI est désigné comme secrétaire.

Monsieur Jean-François OROSCO, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 5 500 sur les 5 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins plus du quart, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.



L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26 139 euros de la manière suivante :

En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires confirment les conventions passées entre notre Société et les Sociétés A5 FINANCES, Groupe CIEC et PROPRIMO, pour lesquelles ont été signées une convention de compte courant et de rémunération de suivi tel qu'il en ressort du rapport spécial du Commissaire aux Comptes prévu par l'article L225-42 du Code de commerce.

WS RL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur Jean Marie PARAS

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Marie PARAS'.

Le secrétaire
Monsieur Alain KILIMLI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain KILIMLI'.

A.3.ASSURANCES
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 16 avenue de l'Agent Sarre, 92700 COLOMBES
RCS NANTERRE 395 107 576

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26 139 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 26 139 euros

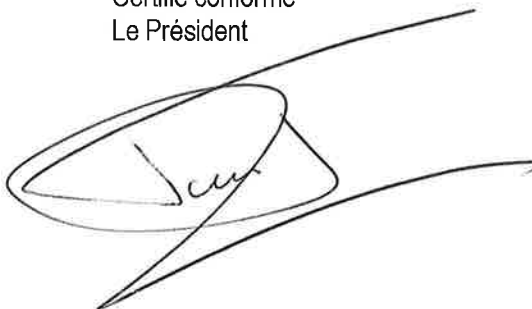
En totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élève ainsi, après affectation, à 653 174 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

A3 ASSURANCES

Société par actions Simplifiée
au Capital de **253.000 euros**

Siège social : **16 avenue de l'Agent Sarre**
92700 COLOMBES

395 107 576 RCS NANTERRE

SIRET N° **395 107 576 00039**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2015**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société par actions simplifiée **A3 ASSURANCES** tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification des appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de cet audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et plus particulièrement sur la composition du chiffre d'affaires de l'exercice écoulé.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Belfort, le 10 juin 2016

Jean-François OROSCO
Commissaire aux Comptes

